



Programme cofinancé par
l'Union Européenne

N° 977 / 2021



12 JUL 2021

AVIS DE SELECTION D'UN AUDITEUR EXTERNE DU PROJET « CLUSTER SERVAGRI »

«CLUSTER transfrontalier à SERVICE du réseautage et qualification des filières AGRIcoles en oléiculture»

Suite à la décision de l'Autorité de Gestion du Programme IEV de Coopération Transfrontalière Italie - Tunisie 2014-2020 en date du : 07/08/2019, N°10812, le projet **CLUSTER SERVAGRI_IS_1.1_034** a été approuvé pour un montant total de **988.251,37¹** Euros pour la période de **36 mois _ 27/12/2019 – 31/12/2022**

Le budget total des coûts directs éligibles des partenaires tunisiens pour toute la durée du projet est de **458.279,97 €** ainsi répartis :

Partenaire 1 :	Institut National Agronomique de Tunisie – INAT	144.014,67 €
Partenaire 2 :	Institut de l'Olivier – Unité Spécialisée de Sousse – IO-Sousse	176.428,26 €
Partenaire 5 :	Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche – UTAP	137.837,04 €

Les experts comptables et les cabinets d'expertise comptable désirant participer au présent avis, doivent obligatoirement faire partie de la liste annexée au présent avis. Ils sont invités à consulter les termes de référence qui décrivent les conditions générales et professionnelles d'admission ainsi que les modalités de soumission et la méthodologie de dépouillement des offres.

Le dossier de candidature doit être adressé au siège de **l'Institut de l'Olivier** dans une enveloppe fermée et scellée sur laquelle est mentionnée :

Institut de l'Olivier
Route de l'Aéroport Km 1.5 – Sfax (Tunisie)
« A NE PAS OUVRIR »

**Sélection d'un Auditeur externe pour les partenaires tunisiens du projet CLUSTER
SERVAGRI_IS_1.1_034**

(Le cachet du bureau d'ordre faisant foi)

¹ Correspondant à 90% de Contribution du Programme (CLUSTER SERVAGRI) et 10% de Co-financement.



Programme cofinancé par
l'Union Européenne



Les soumissionnaires intéressés par cet avis sont invités à envoyer leurs offres par courrier postal ou les remettre directement au Bureau d'ordre de l'**Institut de l'Olivier** contre décharge et ce, au plus tard le **.18/.08./2021 à 12.H00**, soit le dernier délai de réception des offres. Le cachet du bureau d'ordre faisant foi.

Toute offre parvenue après la date mentionnée sera rejetée.

Il est à noter que pour le programme de coopération transfrontalière Italie-Tunisie 2014-2020, les partenaires tunisiens d'un même projet doivent choisir un seul auditeur. De ce fait, l'auditeur retenu sera appelé à assurer les vérifications des dépenses engagées par l'**Institut de l'Olivier**, l'**Institut National Agronomique de Tunisi** et l'**Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche** dans le cadre du projet **CLUSTER SERVAGRI_IS_1.1_034**

Les honoraires de l'auditeur ne doivent en aucun cas dépasser le seuil de 3.5% du total des coûts directs éligibles inscrits au budget des partenaires.

Le soumissionnaire retenu sera invité à signer un contrat de prestation de service avec chaque partenaire à savoir :

- Partenaire1:** Institut National Agronomique de Tunisie – INAT
- Partenaire 2 :** Institut de l'Olivier – Unité Spécialisée de Sousse – IO-Sousse
- Partenaire 5 :** Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche – UTAP

Documents joints :

- Liste des auditeurs potentiels des projets financés dans le cadre des programmes de coopération transfrontalière.
- Termes de référence pour la sélection d'un auditeur externe.

Directeur Général de l'Institut de l'Olivier

Pr Mohameddine Ksantini



Coordinateur du Projet Cluster Servagri - IO

Pr Mohamed Braham